

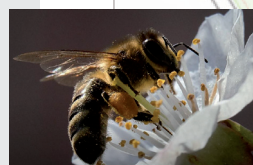
## LE PARCOURS

- D-** Départ place des anciens combattants,
- 1-** rampe de l'église, puis quelques mètres rue Saint Martin
- 2-** à droite sente de la Ruelle,
- 3-** à gauche, sente du Rouy -attention, route
- 4-** sente des Gorets puis continuer sente Jurée puis tout droit sur le chemin de la Grâce,
- 5-** Au bout à gauche, la sente de la Fosse Rouge
- 6-** à droite, rue de la Fosse Rouge puis chemin de la Fosse Rouge dans le bois - attention, longer la route,
- 7-** à 100 m à gauche, chemin de la Cornehaute,
- 8-** à gauche longer la route sur 50 mètres. Traverser pour prendre à droite la sente des Prunelles, à gauche descendre par le chemin des Vaches
- 9-** à droite descendre rue Georges Hermand (prendre le trottoir de gauche)
- 10-** traverser pour emprunter à droite la Sente Claudin
- 11-** au croisement, tourner à droite ; remonter dans le sous-bois par le chemin du Canet, jusqu'à la route.
- 12-** à gauche, rue de la croix de Normandie,
- 13-** à droite, chemin des Cormiers,
- 14-** à gauche, rue du Château,
- 15-** à droite, sente de la Guerguière,
- 16-** à gauche, rue Bonvallet puis continuer sente Bonvallet,
- 17-** rue du Bout au Vicair. Arrivée place des anciens combattants

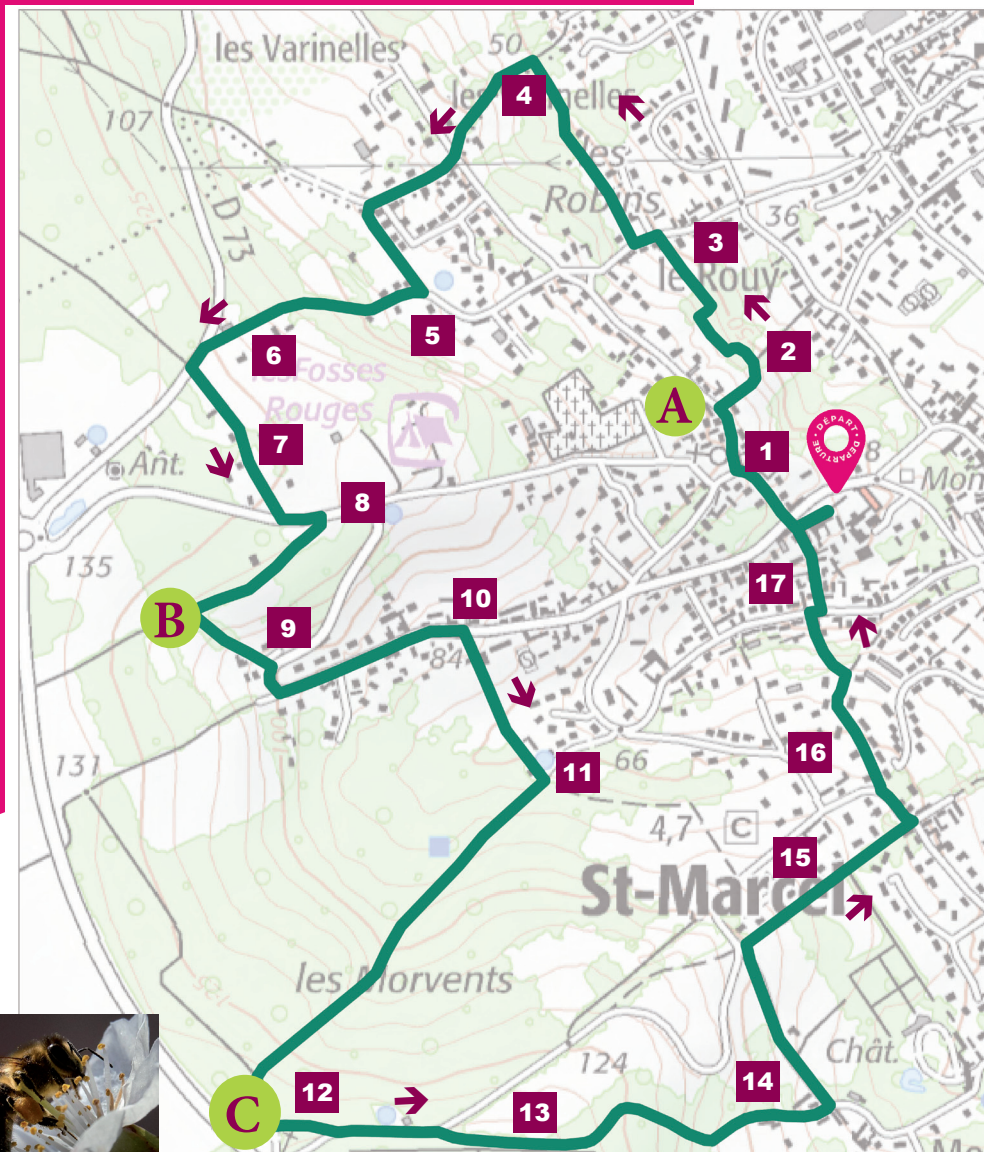


Jeter des déchets dans la nature n'est pas sans conséquence. Leur dégradation naturelle peut s'avérer extrêmement longue. Ces déchets peuvent libérer dans le sol et l'eau des molécules dangereuses pour l'homme et la nature. Un mégot, dont la durée de vie peut atteindre 5 ans, jeté dans un des ruisseaux de notre commune entrainerait la pollution de 500 litres d'eau issus de nos sources.

Ne nous écartons pas des chemins.  
Respectons les propriétés privées.  
Découvrons la faune et la flore afin de mieux la protéger.  
Partageons les chemins et respectons les autres utilisateurs.  
Soyons prudent en période de chasse.  
Tenons nos chiens en laisse.  
Ne laissons aucune trace de notre passage et emportons nos déchets.



# CIRCUIT DES MORVENTS



## C LA CROIX DE NORMANDIE

La croix de Normandie, monument privé, fut érigée par M et Mme Jean Joseph Bottée de Toulmon, propriétaire de la ferme de l'Écouffle. Le bois de Normandie, où la croix fut dressée et dont elle tire son nom, faisait alors partie intégrante de la ferme.

Jean-Joseph-Auguste Bottée de Toulmon est né à Laon le 6 février 1764, il est décédé le 18 octobre 1815 au château de Tourny (Eure), demeure de son beau-père. Administrateur général des poudres et salpêtres sous la Convention, enseignant à l'École polytechnique (1812-1816), il établit la poudrerie de Maromme, près de Rouen. Il est l'inventeur d'une éprouvette hydrostatique utilisée pour déterminer la force explosive des poudres.



## A L'ÉGLISE

Bâtie à partir d'une nef romane, l'église a connu d'importants changements aux XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. À l'origine, l'église et le cimetière étaient entourés d'un mur qui fut abattu dans les années 20.



Les statues et tableaux que renferme l'église sont, pour la majorité, classés. Un tableau représentant Saint-Marcel fut offert par le peintre Deroche, alors propriétaire du château de Montigny, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans une charte du XI<sup>e</sup> siècle, Richard II donne l'église de Saint-Marcel à l'abbaye de Jumièges. En 1156, Henry II en fait don à l'abbaye de Bernay, avec une vigne et une partie de la dîme. Trois cloches prennent place dans la tour carrée. Marie-Adélaïde (1837), la plus grande, Jeanne-Marguerite-Françoise (1881) et Sébastienne-Marceline-Marie (1881) la plus petite. La relative jeunesse des cloches s'explique par le fait qu'à la Révolution, les citoyens, contraints, les descendirent en 1793.

La plus petite fut utilisée pour en faire le signal de rassemblement du conseil municipal. À la même époque, l'assemblée communale vota la suppression des fleurs de lys qui ornaient la croix du clocher et le démontage de l'aiguille de l'horloge. Il faudra attendre 1806 pour qu'elle soit remise en état.

## B LES INSECTES

Les premiers insectes apparurent il y a 380 millions d'années et les abeilles depuis près de 100 millions d'années, bien avant les humains. Les premières traces de récoltes de miel datent de plus de 6000 ans. Sur les 100 espèces végétales qui fournissent 90% de la nourriture dans le monde plus de 70% dépendent des abeilles pour leur pollinisation. Les insectes sont un maillon essentiel de la biodiversité. En Normandie, on en compte près de 20 000 espèces. Pourtant nous en voyons de moins en moins. Il y a une forte pression sur les habitats naturels, une perte de diversité ; les haies, les zones humides, les jachères s'amenuisent.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on recensait les habitants mais aussi tous les animaux domestiques. Ainsi en 1872, 110 ruches en pleine activité furent recensées quand Saint-Marcel ne comptait que 760 habitants. On faisait commerce du miel et celui d'Adrien Goupil était renommé dans les environs. Il possédait près d'une quarantaine de ruches qu'il exploitait dans sa ferme rue de Bernière, aujourd'hui rue du Général Leclerc.

En descendant le chemin du Cormier, vous croirez peut-être des abeilles provenant de ruches qui se trouvent non loin du chemin.

## LES CÔTEAUX

Saint-Marcel est adossé à une colline, permettant la transition entre le plateau de Madrie et la vallée de la Seine. Le parcours, au démarrage à flanc de coteau, vous conduira sur les hauteurs.

Le point de vue de la sente de la Ruellette, nous rappelle que Saint-Marcel est dual et que les zones d'activités et d'habitats se conjuguent avec les espaces naturels encore préservés des coteaux. Le développement économique s'est accompagné d'une fulgurante augmentation de la population, ainsi entre 1962 et 1968 la population a doublé.

Quand la vallée était encore une plaine d'herbage, les coteaux accueillaient des rangs de vignes parfaitement alignés et des vergers où les cerisiers donnaient à foison des fruits rouges et sucrés. Le climat et les maladies mettront fin à l'exploitation de la vigne qui produisait le « Cailloutin ».

Dès que les coteaux s'adoucisent, en sortie de forêt, la plaine s'ouvre. Les paysages du plateau de Madrie, ces longues étendues couvertes de cultures, ne manquent pas d'attraits car elles s'accompagnent toujours sur les marges, de bois et de forêts, dont les lisières irrégulières donnent une échelle et une profondeur à ces paysages agricoles. Cette configuration agricole et forestière du plateau était déjà présente au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il existait de nombreux vergers qui enrichissaient les lisières de la forêt. Aujourd'hui, ces prés-vergers ont presque tous disparu.

Initialement un hameau, l'Écouffle devient une ferme ; elle est entourée de tous côtés par la forêt de Bizy. En 1793, la ferme fut détachée du Domaine de Bizy et vendue. Plusieurs familles de propriétaires se succéderont, en exploitation directe ou en fermage.



Mairie de Saint-Marcel (27950)  
55 route de Chambray  
02.32.64.32.50  
mairie@marcel27.fr

Encore plus d'infos sur  
[www.saint-marcel27.fr](http://www.saint-marcel27.fr)  
Suivez-nous sur Facebook  
«Mairie Saint Marcel 27»

Ne pas jeter sur la voie publique

## À LA DÉCOUVERTE DE SAINT-MARCEL ET SES ENVIRONS



## CIRCUIT DES MORVENTS

### RANDONNÉE PÉDESTRE

**Départ : Place des Anciens Combattants**

6,5 km - variante balisage vert pointillé 6 km

2 heures 15 environ - Circuit familial

Dénivelé 176 m - **Balisage vert**